

20ème EDITION des CHEMINS en FETE

RANDONNEE A MOTO VERTE

- Parcours fléché -

L'ASSOCIATION « MOTO VERTE MARCHOISE » VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE :
DIMANCHE 3 OCTOBRE 2021 au DEPART de la Souterraine, Espace de l'Ecluse
A PARTIR DE 7 H 00 - DEPART DE LA RANDONNEE A 8 H
Pour la 20ème édition, un T-Shirt est offert à tous les participants.

✚ CETTE RANDONNEE EST OUVERTE UNIQUEMENT AUX MOTOS HOMOLOGUEES, ENDURO, TRAILS, TRIALS.

✚ PARCOURS DU MATIN ENVIRON 90 KMS – APRES-MIDI 60 KMS.

✚ PARTICIPATION DE **55** EUROS PAR PILOTE – **25** EUROS PAR ACCOMPAGNATEUR.

✚ CAFE ET 4/4 AU DEPART - CASSE-CROUTE VERS 9 H 30.

✚ REPAS VERS 12 H 30 - DEPART APRES-MIDI VERS 14 H - POT DE CLOTURE VERS 18 H.

✚ PREVOIR HUILE POUR LES 2 TEMPS

✚ RAVITAILLEMENT ESSENCE SUR LE PARCOURS A LA STATION. PREVOIR CARTE BANCAIRE.

✚ INCRPTIONS JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE 2021 (cachet de la poste faisant foi).

Les chèques sont à libeller à « **Moto Verte Marchoise** » et à envoyer à :

Dominique VEDRENNE

63 Chemin du Bois du Breuil – 23300 LA SOUTERRAINE

☎ 05 55 63 38 31 📠 06 08 13 52 25

INSCRIPTION RANDONNEE MOTO

DU 3 OCTOBRE 2021

REGLEMENT

- ☞ Cette randonnée n'est pas une compétition, elle a pour objectif de faire découvrir le pays ouest creusois par les chemins et petites routes, elle n'a aucun but de vitesse.
 - ☞ Chaque participant s'engage à être en possession du permis de conduire, de l'assurance de sa machine et d'effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité.
 - ☞ Il s'engage à respecter le code de la route et à adapter sa vitesse à la configuration du parcours, à laisser la priorité aux personnes qui utilisent les chemins dans le cadre de leur travail et à respecter les usagers rencontrés sur le parcours.
 - ☞ Il s'engage à respecter l'environnement (dégradation des chemins récemment empierrés ou stabilisés, de la faune, bruit excessif, pas de hors-piste, ex.).
 - ☞ Un contrôle administratif aura lieu avant le départ, (permis, assurance, carte grise [à jour à votre nom sauf achat inférieur à 15 jours]). Tous les véhicules participants à notre randonnée doivent être homologués et conformes au code de la route. Tout participant non en règle sera exclu et non remboursé.
 - ☞ Il s'engage à ne pas consommer d'alcool au-delà du taux prévu par la loi.
 - ☞ Aucun recours ne pourra être exercé à l'encontre de l'association « Moto Verte Marchoise » à la suite d'éventuels dommages liés à la participation de la randonnée.
 - ☞ Chaque inscription ne sera acceptée qu'accompagnée de son règlement à l'ordre de « Moto Verte Marchoise ».
- Tarif **55** euros pour les pilotes, **25** euros pour les accompagnateurs.
- ☞ Tout désistement à moins d'une semaine de la randonnée, les sommes versées reste dues (sauf cas exceptionnel qui sera à voir avec le Président de l'association).
- Moto Verte Marchoise a souscrit une assurance responsabilité civile

BULLETIN D'INSCRIPTION

- Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....
- Adresse :
- Téléphone :/...../...../...../..... Mail :
- Tarif : **55 euros**, Accompagnateur : **25 euros** Club Moto
- Permis de conduire délivré le :/...../..... Par la préfecture de :
- Carte grise : Type et N° immatriculation
- Assurance : Compagnie et N° carte verte
- Pour les mineurs, attestation d'autorisation des parents exigée et être accompagné d'une personne majeure, responsable tout au long du parcours.
- Nombre d'accompagnateurs :
- Confirmation des engagements par mail (merci d'écrire votre adresse mail lisible)**
- Mail** :
- Taille du T-shirt** :
- Je donne l'autorisation à l'association « Moto Verte Marchoise » d'exploiter les images prises lors de cette randonnée.
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.
- Fait à : Le :
- Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Attention dernières inscriptions le 27 septembre 2021 (cachet de la poste faisant foi).

Les chèques sont à libeller à « Moto Verte Marchoise » et à envoyer à :
Dominique VEDRENNE, 63 Chemin du Bois du Breuil – 23300 LA SOUTERRAINE

☎ 05 55 63 38 31 ☎ 06 08 13 52 25

Le même jour randonnée VTT et pédestre